



Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 16 janvier 2019 à 19 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Sara Downs	Commissaire (par visioconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Cameron Lavallee	Commissaire (par visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
	Aline Visser	Commissaire (par téléphone)
Absents:	Jo Rosenhek	Commissaire
Également présents:	Gina Farnell	Directrice des Services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien en informatique
	Karen Knight	Représentante du président du Syndicat de l'enseignement Central Québec (par visioconférence)
	Mark Sutherland	Directeur des Services de l'enseignement
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

19-01.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

19-01.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

19-01.03 Période de questions réservée au public

Aucune question n'a été posée.

19-01.04 Période de questions réservée aux élèves

Aucun élève n'était présent.

19-01.05 **Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

19-01.06 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2018**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J. Kilganan et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 12 décembre 2018, tel qu'il a été distribué.

Les commissaires E. Paradis, H. Clibbon, C. Lavalée se sont abstenues de voter.

19-01.07 **Affaires découlant des séances précédentes**

Pour faire suite à la séance régulière du Conseil des commissaires du 12 décembre 2018, on a offert à Madame Jill Goldberg le poste de directrice des services de liaison naskapie; celle-ci a accepté le poste. La CSCQ est heureuse d'accueillir Madame Goldberg.

19-01.08 **Rapport du président**

Le président a fait parvenir aux commissaires un compte rendu de ses activités avant la tenue de la séance.

Le président recommande aux commissaires de lire un article récent publié dans *La Presse* au sujet de l'une de nos commissions scolaires.

19-01.09 **Rapport du directeur général**

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Mise à jour sur les projets de la CSCQ - école sur la Rive-Sud et nouvelle école secondaire
- c) Rencontre prochaine des directeurs d'écoles
- d) Comités de relations de travail
 - i) Employés cadres - directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Directions d'école ou de centre
 - iii) Enseignants (le 14 janvier 2019)
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

Affaires nouvellesa) Collège régional Champlain

ATTENDU QUE le Collège régional Champlain a demandé au gouvernement provincial de remplacer le Collège et ses trois campus par un collège régional comportant trois collèges distincts;

ATTENDU QUE le Collège régional Champlain s'appellera désormais le Collège régional Champlain St. Lawrence;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation procède actuellement à une consultation en vue de nommer le premier administrateur du Collège régional Champlain St. Lawrence;

ATTENDU QUE l'article 33 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel stipule qu'un collège régional doit être administré par un conseil d'administration et que, notamment, les commissions scolaires du territoire principalement desservi par le collège régional choisiront une personne parmi celles intéressées par le poste;

ATTENDU QUE Monsieur Warren Thomson a signifié qu'il serait honoré de pouvoir apporter son expérience au conseil d'administration du nouveau cégep Champlain St. Lawrence;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par C. Lavalée et RÉSOLU à l'unanimité que les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) appuient la nomination de Monsieur Warren Thomson au sein du conseil d'administration du nouveau cégep Champlain St. Lawrence; et

QUE le directeur général de la CSCQ soumette la candidature de Monsieur Thomson au ministère de l'Éducation et qu'il remplisse en bonne et due forme les formulaires requis, accompagnés de la présente résolution.

b) Proposition pour la modification de l'organigramme de la CSCQ

Une présentation a été effectuée au sujet des modifications proposées à l'organigramme.

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité de poursuivre les démarches au sujet des modifications proposées à l'organigramme de la CSCQ.

c) Acceptation d'un appel d'offres pour les services d'impression

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec bénéficie d'achats regroupés comme ceux offerts par Collecto Services regroupés en éducation;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit renouveler la location des photocopieurs à son centre administratif ainsi que celle pour ses établissements scolaires en septembre 2020;

ATTENDU QUE, tous les ans, la Commission scolaire Central Québec fait l'achat d'imprimantes dans le cadre de ses activités régulières;

ATTENDU QUE le mandat relatif aux appareils d'impression est de trois (3) ans, avec une option de renouvellement d'un (1) an, pour un maximum de quatre (4) ans;

ATTENDU QU'UN tel mandat exige l'autorisation du dirigeant de l'organisme public, puisqu'il a trait à un contrat de services de nature récurrente, dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est de plus de trois (3) ans (article 57 du Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information [C-65.1, r. 5.1]);

ATTENDU QUE le directeur général peut attribuer le contrat à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis à l'égard du bien à acquérir n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas (article 43 du Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information [C-65.1, r. 5.1]), en vue d'optimiser les dépenses de la Commission scolaire Central Québec;

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec accepte l'appel d'offres SAR450-2019 - Équipements d'impression - de Collecto Services regroupés en éducation; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le mandat attribué à Collecto Services regroupés en éducation ainsi que tout autre document lié à la présente résolution.

19-01.10

Affaires nouvelles (suite)

d) Sondage 2016-2017 de l'Institut Fraser

ATTENDU QUE l'Institut Fraser a récemment publié les résultats de son étude pour l'année scolaire 2016-2017 au sujet du rang occupé par les 68 commissions scolaires de la province;

ATTENDU QUE ce rang est fonction des résultats obtenus par les élèves des 4^e et 5^e niveaux du secondaire aux épreuves ministérielles de juin 2017, de l'écart entre les élèves de sexe masculin et les élèves de sexe féminin ainsi que de la moyenne générale des résultats de la Commission scolaire;

ATTENDU QUE la performance de la CSCQ lui a, encore une fois, permis de se classer parmi les meilleures commissions scolaires, tant anglophones que francophones, de la province;

ATTENDU QUE les résultats positifs obtenus par notre commission scolaire se révèlent toujours une excellente occasion de reconnaître notre propre gouvernance, notre personnel dévoué, la vision de notre personnel enseignant et administratif, ainsi que leur motivation et leur engagement envers tous les élèves de la CSCQ;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la CSCQ offre ses sincères félicitations à tous les membres du personnel enseignant, professionnel et administratif pour leur dévouement envers les élèves de la CSCQ et l'excellence de leurs résultats; et

QUE la présente résolution circule dans tous les établissements scolaires et les conseils d'établissement de la CSCQ.

19-01.11

Rapport des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 12 décembre 2018.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Aucune rencontre n'a eu lieu.

19-01.11

Rapport des comités (suite)

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Une rencontre a eu lieu le 14 janvier 2019.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

j) Comité de gestion de l'administration

Aucune rencontre n'a eu lieu.

19-01.12

Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

Le nouveau directeur exécutif de l'ACSAQ est déjà très conscient de ses nombreux dossiers.

b) Rapports des comités

Il n'y a eu aucune rencontre depuis la dernière séance du Conseil des commissaires. Aucun rapport n'a été présenté.

19-01.13

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 13 février 2019.

19-01.14 **Période de questions**

a) du public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) des commissaires

Il n'y a eu aucune question des commissaires.

19-01.15 **Session à huis clos**

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

19-01.16 **Ajournement**

Il a été PROPOSÉ par E. Paradis de lever la séance à 19 h 31.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 20 mars 2019.